

DESCRIPTIONS
d'espèces nouvelles de Tachinaires

(DIPT. LARVAEVORIDAE)

PAR

L. MESNIL

Lydella (s. g. *Neolydella* nov. subg.) *pruinosa* n. sp.

Cette espèce rentre dans le genre *Lydella* R. D. tel que l'a réhabilité VILLENEUVE en 1929 (1). Les yeux sont presque nus, le front est large dans les deux sexes, plus large que chacun des yeux vu de dessus; la bande frontale est plus large en arrière qu'en avant; les vibrisses sont molles et remontent à peine jusqu'à mi-hauteur des faciaux. L'antenne est longue, à troisième article triple du deuxième, le chète antennaire est épaissi un peu au-delà de sa moitié basale et porte un deuxième article allongé. L'occiput est garni de petits poils noirs derrière les cils postoculaires. Les ongles I sont très courts chez les ♂♂, les tibias II sont polyacanthés, et surtout, la base de la 3^e nervure longitudinale porte un fort cil isolé en dessus et en dessous. On compte 4 sternopleurales et 4 dorso-centrales.

Elle s'éloigne cependant un peu des vraies *Lydella* (*L. grisescens* R. D. et *L. stabulans* MEIG.) par les caractères suivants qui justifient à notre avis la création du sous-genre *Neolydella* nob.

Le front, un peu moins large, offre chez les ♂♂ 2 fortes orbitaires externes de chaque côté; les tergites abdominaux sont dépourvus de soies discales; le II^e et le III^e portent deux longues marginales médianes. L'aile présente un 2^e segment costal très court, nettement plus court que la moitié du 3^e. La transverse postérieure tombe presque au milieu de la 1^{re} cellule postérieure qui

(1) J. VILLENEUVE DE JANTI: Propos diptérologiques (*Bull. de la Soc. Entom. de Belgique*, LXIX, 1929, p. 103)

s'ouvre bien avant le sommet de l'aile. Les soies apicales du scutellum sont fortes, croisées, horizontales.

Lydella pruinosa se distingue à sa couleur d'un noir légèrement bleuté, qui transparait un peu sous une pruinosité jaunâtre recouvrant le thorax et l'abdomen d'une manière uniforme. La tête et le front sont d'un blanc cendré; la bande frontale, les antennes, la trompe et les pattes sont noirs ainsi que le reste du corps, à l'exception du scutellum dont la pointe est jaunâtre. Cuillerons blancs, balanciers noirs. Les ailes sont grisâtres, à nervures testacées. Le tergite IV est noir brillant au-dessous et occupé presque entièrement par deux grandes brosses de poils fins, couchés, très serrés. Longueur du corps 6,5 mm.

Types : 3 mâles appartenant à la collection du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, et provenant de Madagascar: Bekily, région sud de l'île, novembre 1933. A. SEYRIG coll.

Pseudoperichaeta (s. g. *Achaetoneurilla* nov. subg.) *madecassa* n. sp.

Cette espèce se rapproche beaucoup des *Pseudoperichaeta* du sous-genre *Achaetoneura* B. B. (type *A. frenchii* WILL.) que l'on rencontre dans le Nouveau Monde. En effet, sa tête de profil laisse voir un front très court, beaucoup plus court que la face, des vibrisses assez molles, remontant jusqu'au 1/4 supérieur des faciaux, des antennes à 3^e article très allongé 4 à 5 fois plus long que le 2^e, une aile dont la transverse postérieure aboutit sensiblement au milieu de la 1^{re} cellule postérieure, laquelle s'ouvre au sommet de la membrane; le coude de la 4^e longitudinale étant très arrondi. En outre, le scutellum porte des soies apicales redressées et croisées, les tibias III sont régulièrement frangés dans leur tranche antérieure, les tergites abdominaux sont dépourvus de soies discales et l'on compte 4 sternopleurales de chaque côté.

Elle s'en distingue toutefois par les caractères suivants qui justifient à notre avis la création du sous-genre *Achaetoneurilla* nob.

Ongles I très courts chez les ♂♂. Front aussi large que les 3/4 de chacun des yeux vu de dessus et offrant deux orbitaires externes dans les deux sexes. Soie orbitaire interne réclive postérieure plus forte que les autres ♂ et ♀ (1). Yeux longuement et

(1) Chez notre *Pseudoperichaeta insidiosa* R. D. (= *major* B. B.) les ♂♂ seuls offrent une soie réclive postérieure plus forte que l'antérieure.

assez densément velus. Tergite II de l'abdomen sans soie marginale, le tergite III offrant seulement deux petites marginales médianes rapprochées.

Pseudoperichaeta madecassa est entièrement de couleur foncée sauf la moitié postérieure du scutellum qui est jaune-rougeâtre. La tête est d'un noir-brunâtre, à peine couverte de pruinosité gris cendré très légère, seulement un peu plus dense sur les parafaciaux et la partie antérieure du front. Palpes noir-brunâtre, longuement et abondamment pubescents. Antennes noires à 2^e article parfois rougeâtre chez les ♀♀. Chète épaissi seulement dans les 2/5 de sa longueur, à 1/2 apicale éclaircie, à 2^e article plus long que large. Parafaciaux de la largeur de l'antenne. Péristome aussi large que la 1/2 du grand diamètre de l'œil. Trompe courte et forte. Occiput abondamment garni de petits poils noirs derrière les cils postoculaires. Thorax à pruinescence gris cendré peu dense. Abdomen noir à tergites couverts de pruinosité légère, changeante, plus serrée seulement contre le bord antérieur de chaque segment. Tous les tergites sont parcourus par une ligne médio-dorsale noire bien nette. Pattes noires. Aile grisâtre à nervures plus ou moins foncées. Cuillerons blanchâtres. Balanciers d'un jaune-brunâtre lavé de noirâtre. Longueur du corps 6 à 6,5 mm.

Types : 12 ♂♂ et ♀♀ appartenant à la collection du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, provenant de Madagascar: Bekily, région sud de l'île, Novembre 1933. A. SEYRIG coll.

Minthodes (s. g. *Myxominthodes* VILL.) *setifacies* n. sp.

Cette espèce se range au voisinage des formes *M. monticola* VILL. et *M. numidica* VILL. par les yeux contigus, le front dépourvu d'orbitaires externes et les ongles I normaux chez les ♂♂. Ajoutons que le pétiole de la 1^{re} cellule postérieure est aussi long que la moitié de la transverse apicale.

Elle se rapproche de *M. monticola* par son abdomen dont le tergite II offre 2 soies marginales, et de *M. numidica* par ses yeux exactement contigus chez les ♂♂. Elle s'éloigne de ces deux insectes par ses parafaciaux couverts de poils, plus nombreux chez le ♂ que chez la ♀. Ses caractères peuvent se résumer comme suit :

♂ : Coloration entièrement foncée. Front, face et parafaciaux à pruinosité d'un blanc cendré, ces derniers couverts de nombreux petits poils noirs. Péristome envahi d'une grande tache d'un noir brillant remontant le long du bord antérieur de l'œil. Yeux bien plus rapprochés

encore que chez *M. numidica*, exactement contigus sur une assez grande longueur. Antennes étroites et courtes, à 2^e article brunâtre. Palpes jaunâtres. Soies ocellaires bien distinctes. Occiput déprimé dans sa moitié supérieure et abondamment garni de petits poils noirs. Thorax d'un noir assez brillant, recouvert en dessus d'une pruinosité blanc cendré et marqué de deux larges bandes longitudinales bien distinctes, d'un noir mat, au niveau des dorsocentrales. Scutellum et pattes noirs, les cuisses II éclaircies au sommet. Abdomen noir, un peu comprimé à l'extrémité, offrant d'étroites ceintures très nettes de pruinosité blanche au bord antérieur des tergites III et IV. Tergites abdominaux munis de soies marginales et discales, le 2^e présentant toujours une paire de fortes marginales médianes. Aile longue, distinctement enfumée le long de son bord antérieur, plus densément à la base et au sommet. Cuillerons blancs, nettement enfumés dans leur partie externe. Balanciers bruns. Longueur du corps 7 à 8 mm.

♀ : Semblable au ♂, mais front subégal aux 2/3 de chaque œil vu de dessus, entièrement d'un noir brillant, sauf une étroite bande de pruinosité remontant le long des yeux. 1 orbitaire interne reclive et 2 orbitaires externes proclives de chaque côté. Soies ocellaires fortes. Parafaciaux offrant une rangée régulière de poils recourbés vers le bas. Thorax éclairci derrière les ailes. Scutellum presque entièrement jaunâtre. Abdomen distinctement comprimé, entièrement noir, sans ceinture transversale blanche, mais offrant sur la ligne médio-dorsale une bande continue de pruinosité blanc cendré. Sa chétotaxie est identique à celle de l'abdomen ♂. Aile, cuillerons et balanciers comme chez les ♂♂. Pattes noires sauf la moitié apicale de toutes les cuisses qui est jaunâtre. Tarse I à 5^e article très grand, en palette rectangulaire, au moins aussi long que le 2^e article. Longueur du corps 7,5 mm.

Type : un ♂ provenant du Maroc, forêt d'Azrou, R. OBERTHUR coll. 17 Juillet 1920. Paratypes : un ♂ du Maroc, Ifrane (Moyen Atlas) altitude 650 m. Ch. RUNGS coll. Juillet 1936 ; une ♀ du Maroc, Mgouna, Ch. RUNGS coll. 12 Juin 1934. Tous ces insectes font partie de la collection du Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

V

Assemblée mensuelle du 6 mai 1939

Présidence de M. A. DUFRANE, Président.

— La séance est ouverte à 17 h. 10 m.

Excusés : MM. DE FRANQUEN, MAYNÉ et VAN DEN BRUEL.

Décisions du Conseil. — Deux nouveaux membres associés ont été admis :

M. Génia DOUILLET, licencié en sciences agronomiques, 99, rue du Canal, à Louvain, présenté par MM. DEBAUCHE et SOENEN. (Entomologie appliquée) ;

M. THIERRY VAN MALE DE GHORAIN, 6, avenue Prince Albert, à Anvers, et Château de Grootenberge, à Grootenberge, présenté par MM. BALL et D'ORCHYMONT. (Hémiptères de Belgique).

Correspondance. — M. LAMEERE nous communique sa nouvelle adresse : 103, rue de Livourne, à Ixelles.

— La Société Royale Entomologique d'Égypte portera désormais le nom de Société Fouad I^{er} d'Entomologie.

— M. le Dr DESGUIN, ancien membre de notre Société, a décidé de faire don à l'un ou l'autre jeune entomologiste débutant, à désigner par la Société, de boîtes à insectes vides et de publications entomologiques. Il nous autorise en outre à prélever sur les ouvrages dont il n'a plus l'usage, ceux qui pourraient être utiles à notre Bibliothèque. (Remerciements).

— Le Cercle des Entomologistes Liégeois nous adresse une requête tendant à obtenir l'appui de notre Société dans les démarches qu'il a entamées en vue du classement du site de la Montagne St-Pierre, près de Visé. Cette colline, bien connue pour ses richesses botaniques et entomologiques, se trouve gravement menacée par l'extension continue d'entreprises de cimenteries. Une action énergique et immédiate s'impose pour la sauver de la destruction.

L'Assemblée décide de seconder par tous les moyens l'action entreprise par les naturalistes liégeois.